

# **Santé et Précarité sur le Marché du Travail : un Etat des Lieux**

**Eve Caroli**

(PSL-Université Paris-Dauphine, LEDa-LEGOS, PSE et IZA)

Journée « Politiques publiques de santé au travail : évaluations et perspectives »  
IST-PE Créteil, Jeudi 3 novembre 2016

# Enjeux

- **Quels sont les effets de la précarité sur le marché du travail sur la santé ?**
  - **Santé**
    - Santé physique
    - Santé mentale
  - **Précarité sur le marché du travail :**
    - un concept large et fortement multidimensionnel

# Plan de la présentation

- Définition de la précarité sur le marché du travail
- Les problèmes méthodologiques
- Quels effets de la précarité sur le marché du travail sur la santé ?
- Quels mécanismes ?
- Les effets attendus de la Loi Travail...

# La précarité sur le marché du travail

## Définition

- **Définition étroite** : être employé sur un contrat de travail atypique ou temporaire :
  - CDD quel qu'en soit le type : CDD standard, CDD d'usage, contrat saisonnier etc.
  - Intérim.
- **Définition élargie**:
  - Faibles revenus
  - Droits sociaux limités
  - Mauvaises conditions de travail, risques psychosociaux importants
  - Forte insécurité de l'emploi etc.
- **Conception très étendue** : inclut le risque de perte d'emploi et donc de chômage.

# Les effets attendus

- Effets néfastes sur la santé si les contrats courts voire très courts sont :
  - Source de stress.
  - Associés à de mauvaises conditions de travail ?
- Effets potentiellement positifs si c'est un choix:
  - Travailleurs indépendants ou consultants
  - Salarié(e)s souhaitant une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.
- Effets d'ensemble a priori incertains.

# Problèmes méthodologiques

- Causalité inverse:
  - T. Barnay (*European Journal of Health Economics*, 2016).
  - Dawson et al. (*SSM*, 2015) : BHPS – Impact de la santé mentale sur l'emploi temporaire.
  
- Healthy worker effect
  
- Virtanen et al. (*International Journal of Epidemiology*, 2005) : méta-analyse
  - Les salariés en contrats temporaires souffrent plus que les autres de détresse psychologique.
  - Pas d'effet significatif sur la santé physique, les troubles musculo-squelettiques et les arrêts de travail.

# Précarité et SAH (1)

- SAH :
  - Question du type : "Comment jugez-vous votre santé ? Très bonne ; Bonne ; Moyenne ; Mauvaise ; Très Mauvaise".
- Kim et al. (*SSM*, 2008) : méthode de matching
  - Données coréennes.
  - Impact négatif et significatif du fait d'être en emploi temporaire plutôt que permanent sur la santé déclarée.
- Rodriguez (*SSM*, 2002) : données de panel avec contrôle de la santé passée.
  - BHPS et GSOEP
  - Aucun effet de l'emploi temporaire sur la SAH au RU. Effet négatif en Allemagne.

# Précarité et SAH (2)

- Gash et al. (*European Societies*, 2007) :
  - Estiment les effets du retour à l'emploi temporaire vs permanent en Espagne et en Allemagne.
  - Effet positif pour les hommes mais + fort pour l'Espagne si l'emploi est permanent.
- Bardasi & Francesconi (*SSM*, 2004) :
  - BHPS: effet des transitions de l'emploi permanent vers l'emploi temporaire (et vice-versa).
  - Effets peu significatifs.
- Pirani & Salvini (*SSM*, 2015):
  - Volet italien de EU-SILC
  - Le passage emploi permanent → temporaire augmente la probabilité de se déclarer en mauvaise santé de 240%.  
Entièrement tiré par les femmes. Très (trop?) gros effet.



# Précarité et Santé mentale (1)

- Appariement sur score de propension
  - Quesnel-Vallée et al. (*SSM*, 2010) : données US. Effet positif et significatif de l'emploi temporaire sur la dépression.
  - Carrieri et al. (*Ricerche Economica*, 2014) : données italiennes. Impact négatif du fait d'être en contrat temporaire plutôt que permanent sur le bien-être psychologique.
- Waenerlund et al. (*Scand. J. of Public Health*, 2011).
  - Données suédoises avec contrôle de la santé retardée.
  - Effets positifs et significatifs de l'emploi temporaire sur la détresse psychologique.

# Précarité et Santé mentale (2)

- Les résultats les + probants sont fournis par Moscone et al. (*SSM*, 2016) : impact d'être en contrat temporaire sur la consommation de psychotropes.
  - Données Italiennes (Lombardie)
  - Modèle à effet fixe et en contrôlant de la consommation passée de psychotropes et du nombre de changements de contrats de travail.
  - Le fait d'être en contrat temporaire est instrumenté par la part des contrats temporaires dans l'entreprise où l'individu travaille.
  - Résultat : impact positif (+10%) du fait d'être en contrat temporaire sur la consommation de psychotropes.

# Mécanismes (1)

- Passages plus fréquents par le chômage
  - Rien n'a vraiment été fait sur ce point.
- Revenu plus faible :
  - Carrieri et al. (*Ricerche Economica*, 2014) montrent que l'impact de l'emploi temporaire sur la santé mentale varie sensiblement selon la dépendance des individus au revenu que l'emploi génère.
  - Robone, Jones & Rice (*EJHE*, 2011) : effets néfastes de l'emploi temporaire sur la SAH et la santé mentale mais uniquement pour les hommes ayant des enfants.
- Insécurité de l'emploi :
  - Kim et al. (*SSM*, 2008) : l'effet d'être en contrat temporaire plutôt que permanent sur la SAH devient non significatif dès lors que l'on contrôle de l'insécurité de l'emploi.

# Mécanismes (2)

- Conditions de travail
  - Scherer (*Social Indicators Research*, 2009) : l'impact de l'emploi temporaire sur la santé déclarée devient non significatif dès que l'on contrôle des conditions de travail (indicateurs pour le manque d'autonomie, le travail de nuit, la pression temporelle, le travail répétitif) .
- Revenu + faible, insécurité de l'emploi et mauvaises conditions de travail :
  - Waenerlund et al. (*Scand. J. of Public Health*, 2011) : ces facteurs expliquent l'impact négatif de l'emploi temporaire sur la SAH.
  - Ils ne suffisent pas complètement à expliquer son effet positif sur la détresse psychologique.

# Et la Loi Travail ?

- L'un de ses objectifs revendiqués était de réduire le dualisme sur le marché du travail
  - De ce point de vue, l'initiative était plutôt bonne du point de vue de la santé.
  - Mais interprétée par de nombreux salariés comme introduisant une plus grande insécurité de l'emploi permanent : effets attendus sur la santé potentiellement négatifs.
- Disposition sur les heures travaillées :
  - Possibilité d'accroître à 46 et non plus seulement 44 le nombre d'heures de travail hebdomadaires sur 12 semaines en cas de pic d'activité.
  - Va plutôt dans le sens de risques accrus pour la santé.
- **Au bout du compte**
  - Peu probable que la loi améliore la santé au travail
  - Mais la question de savoir si elle risque de la dégrader reste assez largement ouverte...